

Province de Québec  
Municipalité de Barraute  
Comté d'Abitibi

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la susdite Municipalité, tenue à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Barraute, en date du 14 mars 2022, à 19 h. Sont présents à cette assemblée, les conseillers municipaux : Messieurs Joël Jobin, Guy Gignac et André Gonthier et Mme Manon Plante. M. Michel Gagnon participe à la séance en visioconférence. Formant quorum en la présence et sous la présidence de Mme Marie-Joëlle Desrosiers, pro-maire suppléante. Le directeur général, M. Hamid Bekda (en observation) et la greffière-trésorière adjointe, Mme Josée Beauregard sont aussi présents à la séance.

Les membres du conseil présents formant quorum à 19 h, la pro-maire suppléante déclare la séance ouverte.

2022-0314-055

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Guy Gignac, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit et est par la présente adopté :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 7 février 2022
4. Adoption du procès-verbal pour l'ajournement du 8 février 2022
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 24 février 2022
6. Adoption des comptes Municipalité de Barraute
7. Correspondance
8. Première période de questions
9. Travaux municipaux
  - 9.1. Calendrier des travaux
  - 9.2. Suivi
    - 9.2.1. Ministère de l'Éducation (Aide financière)
    - 9.2.2. MAMH (Dépôt des intérêts pécuniaires)
    - 9.2.3. Taux d'endettement
    - 9.2.4. Formation sur l'éthique et la déontologie des élus
    - 9.2.5. CMQ (Transmission du rapport financier)
    - 9.2.6. CPTAQ (Dossier # 430647)
    - 9.2.7. Rencontre direction école Natagan et direction générale CSSH
    - 9.2.8. Rencontre Desjardins
    - 9.2.9. Document Mont-Vidéo (Entretien 2021)
    - 9.2.10. Redevances Recyc-Québec 2021
    - 9.2.11. Équité salariale
  - 9.3. Autre information
10. Suivi des dossiers des conseillers
11. Règlement # 180 concernant les déchets domestiques, les matières non récupérables, les matières récupérables et les matières compostables
12. Règlement # 181 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
13. Règlement d'emprunt # 182 pour l'achat d'un camion pour collecte des matières résiduelles, recyclables et compostables
14. Règlement # 183 relatif au stationnement (Avis de motion)
15. Projet de règlement # 183 relatif au stationnement
16. Règlement # 184 relatif à la circulation des camions, des véhicules de transport d'équipement et des véhicules-outils (Avis de motion)
17. Projet de règlement # 184 relatif à la circulation des camions, des véhicules de transport d'équipement et des véhicules-outils
18. Changement de signataire de chèques
19. Desjardins (Dépôt de projet)
20. Achat tablette iPad
21. Demande d'un citoyen (Circulation rapide sur chemin Mont-Vidéo)
22. Demande d'un citoyen (Ajout de lampadaires rang 6-7 Ouest)
23. Nordikeau (Offre de services professionnels pour vérification des débitmètres 2022)
24. Réseau Biblio (Reconnaissance du bénévolat – Biblio)
25. Mitsubishi HC Capital Canada (Modification de contrat)
26. Résolution sur les garderies
27. Mont-Vidéo (Transfert des infrastructures égouts et aqueduc)

28. Salle d'archives
29. Adresses courriels
30. Date élection partielle
31. Plan de mesure d'urgence
32. Aréna (Exception à la politique de tarification)
33. Aréna (Politique d'affichage publicitaire)
34. Clic-Sécur – Revenu Québec
35. Comité de suivi lithium Amérique du Nord (Nomination)
36. Varia :
37. Deuxième période de questions
38. Levée de l'assemblée

2022-0314-056

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 FÉVRIER 2022**

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 07 février 2022 soit et est par la présente adopté.

2022-0314-057

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL POUR L'AJOURNEMENT DU 08 FÉVRIER 2022**

Il est proposé par Mme Manon Plante, appuyé par M. André Gonthier et unanimement résolu que le procès-verbal de l'ajournement du 08 février 2022 soit et est par la présente adopté.

2022-0314-058

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 24 FÉVRIER 2022**

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. André Gonthier et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 24 février 2022 soit et est par la présente adopté.

2022-0314-059

**ADOPTION DES COMPTES MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE**

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que les comptes suivants, soient et sont par la présente adoptés et le paiement autorisé :

**Comptes payés de décembre 2021**

1	Buro Plus Gyva (Boîtes rangement/Agenda/Service technique Aréna) ...	1 034.98 \$
2	Centre de rénovation Barraute (Certificat cadeau) .....	225.00 \$
3	Fiset, Pierre-Étienne (Remboursement de taxes).....	39.16 \$
4	Hydro-Québec (Station pompage/Bibliothèque).....	1 679.62 \$
5	Livraison Parco (Frais de livraison).....	67.78 \$
6	Lumen (Aréna/Fluorescents/Hôtel de ville/Compteur d'heures/Biblio)....	1 189.92 \$
7	Pompiers volontaires d'Amos (Remplissage).....	94.00 \$
8	Revenu Québec (Remise Novembre 2021) .....	20 706.27 \$
9	Rock F.A.B. (Réparation) .....	1 610.00 \$
10	Serrurier AGA (3 clés).....	68.81 \$
11	SNC Lavalin (Honoraires professionnels).....	8 059.90 \$
12	Téelus.....	410.79 \$
13	UAP (Guénilles/Gants/Réparation/Lampe Del/Rétrocaveuse/Huile/ Lumière/Feu chasse-neige/Meules/Zipcut).....	2 827.06 \$
	<b>Total.....</b>	<b>38 013.28 \$</b>

**Comptes payés de janvier 2022**

14	Agence du revenu du Canada (Décembre 2021).....	18 376.84 \$
15	Aréo-Feu(Mantoux/Pantalons).....	4 911.73 \$
16	Autobus Maheux (Transport).....	36.80 \$

17	Avocats DHC (Honoraires professionnels).....	425.59 \$
18	Bell Mobilité.....	673.96 \$
19	Bigué Avocats (Honoraires professionnels).....	368.22 \$
20	Buro plus Gyva (Service technique/Étiquette).....	461.73 \$
21	Centre de rénovation Barraute (Biblio/Écocentre/Pompiers/Aréna).....	749.39 \$
22	Centre du camion Mabo (Ent. camion vidange/Switch).....	259.95 \$
23	Chayer, Sébastien (Frais de déplacement).....	37.35 \$
24	CIMCO Réfrigération (Entretien Aréna).....	5 823.49 \$
25	CNESST (Avis de cotisation).....	57.32 \$
26	Dépanneur Béjamy (Essence).....	138.00 \$
27	DGEL (Ballons aréna).....	275.80 \$
28	FQM (Recueil des règlements municipaux).....	220.50 \$
29	Globnor (Entretien Stiga).....	501.33 \$
30	GLS (Frais de messagerie).....	417.91 \$
31	Groupe CLR Abitibi (Pièce/Holder).....	25.29 \$
32	H2Lab(Analyses).....	389.20 \$
33	Harnois Énergies (Dièsel).....	6 120.21 \$
34	Huydro-Québec (Garage/Aréna/Entrepôt parc/Éclairage public/Poste de distribution/Garage/Bâtiments multiservices/Mont-Vidéo/ Parc roulotte/Lac Fiedmont/Terrain de balle/Station pompage/ Terrain de tennis/Biblio/Écocentre).....	17 523.38 \$
35	Jaguar Média (Abonnement annuel).....	327.68 \$
36	La Maison des jeunes Le Kao (Travaux/Bénévolat projet Lac Fiedmont).....	3 479.76 \$
37	Lamoureux DL (Remplacer flotte réseau Mont-Vidéo).....	576.02 \$
38	Lefebvre, Mario (Registraire des entreprises/Remb. dentaire et visuel).....	1 735.80 \$
39	Les ateliers Dufours (Sprocket camion à neige).....	344.74 \$
40	Les entreprises Hardy (Certificat cadeau/Essence).....	197.81 \$
41	Les industries Harnois (Volet motorisé/Démarreur).....	2 979.46 \$
42	Les jonctions AMS (Aiguillage 3 lames Zamboni).....	390.92 \$
43	Linde Canada (Location Bail).....	133.04 \$
44	L'intermarché Barraute (Nettoyage salopettes/Élections/Cert. Cadeaux).....	1 913.15 \$
45	Livraison Parco (Frais de livraison).....	54.64 \$
46	Lumen (Ballast).....	146.59 \$
47	Mécanique Gélinas (Essence/Certificat cadeaux/Huile).....	860.79 \$
48	Millaire et Godbout (Pliogrip/Pistolet manuel).....	30.67 \$
49	Molson Coors (Aréna).....	345.43 \$
50	MRC VO (Recyclage Nord et Sud).....	3 007.98 \$
51	Municipalité de Barraute (Frais de poste).....	815.97 \$
52	Municipalité de La Corne (Frais pour tour).....	251.03 \$
53	Nicole Désilets (Buffet – Biblio).....	90.00 \$
54	Nordik Eau (Vérification débitmètres).....	2 989.35 \$
55	Pages Jaunes (Communications).....	56.17 \$
56	Pepsi (Aréna).....	845.44 \$
57	Plomberie Germain Roy (Sélénoïd Valve/Vérifier pompe/Poteau/Fuite).....	7 493.49 \$
58	Poulin, Frédéric (Frais de déplacement).....	45.00 \$
59	Québec Municipal (Abonnement annuel).....	175.34 \$
60	Restaurant l'Assiette Gourmande (Certificat cadeau).....	200.00 \$
61	Revenu Québec (Décembre 2021).....	24 785.05 \$
62	Rock F.A.B. (Entretien réparation camion).....	1 820.00 \$
63	Roy, Gaétan (Remb. frais dentaire).....	701.00 \$
64	Scadalliance (Télémétrie).....	551.88 \$
65	Sécuriplus Alarmes (Inspection extincteurs).....	1 075.27 \$
66	Sintra Inc. (Pavage et bordures béton).....	110 376.19 \$
67	SNC Lavalin (Honoraires professionnels).....	14 394.63 \$
68	Sogitex (Aréna).....	356.74 \$
69	Télébec.....	27.68 \$
70	Télédistribution Amos.....	614.49 \$
71	Télus.....	821.49 \$
72	Therrien, Alain (Remb. frais visuel).....	37.48 \$
73	Tremblay, Laurence (Remb. frais dentaire).....	870.00 \$
74	UAP (Entretien/Caisse thermafix/Lubrifiant/Salopette/Lave-glace).....	1 877.62 \$
75	Ultramar Parkland (Propane).....	4 111.70 \$
76	Usinage Lacroix (Shaft camion à neige).....	507.77 \$

77	Ville d'Amos (Livre Nancy Audet/Enfouissement).....	8 686.40 \$
78	Visa (Frais annuels/Zoom/Facebook/Cellulaire).....	2 751.35 \$
79	Wajax (Entretien camion).....	1 991.60 \$
80	Wolseley Canada (Réparation réseau aqueduc/Aréna).....	3 524.43 \$
81	Zylem Canada (Régulateur de niveau densité – Mont-Vidéo).....	838.17 \$
<b>Total .....</b>		<b>268 001.20 \$</b>

### Comptes payés de février 2022

82	Abi-Quip (Lip QT450/Coins bouloonnés ).....	3 153.81 \$
83	ADMQ (Abonnement annuel).....	964.13 \$
84	ADN Mécanique (Inspection visuel Pic 006.....	356.74 \$
85	Agence du revenu du Canada (Janvier 2022).....	7 030.12 \$
86	Alarme Val-d'Or (Raccordement à la centrale).....	206.96 \$
87	AQAIRS (Adhésion).....	327.68 \$
88	Art graphique (Chèques/Relevé de salaire).....	314.92 \$
89	Association des Chefs en sécurité (Cotisation membre actif.....	321.93 \$
90	Autobus Maheux (Transport).....	36.80 \$
91	Balai le Permanent Inc (Bagues/Verrous/Buse d'arrosage/Aiguille).....	155.00 \$
92	Bell Mobilité.....	1 349.08 \$
93	Bigué Avocats (Poursuites pénales).....	2 919.23 \$
94	Biopic Vision (Caractérisation de sol M. Melançon).....	1 703.93 \$
95	Buro plus Gyva (Soutien technique/Fourniture de bureau).....	1 664.09 \$
96	Canadien National (Passage à niveau).....	593.00 \$
97	Centre de rénovation Barraute (Quincaillerie/Pelle/ Batterie/Certificat cadeau/Union/Coude/Fluorescents).....	514.25 \$
98	Centre du camion Mabo (Pièces Cam 007/Écureur).....	185.97 \$
99	CIMCO Réfrigération (Changement réfrigérateur aréna).....	18 947.20 \$
100	Communication Pomerleau (Étui).....	80.37 \$
101	Construction Ubic (Libération de la retenue finale).....	10 808.77 \$
102	Distribution Sogitex (Verre conique).....	14.85 \$
103	Équipements Nordmax (Wiper Mac 003).....	169.75 \$
104	Fabrique St-Jacques le Majeur (Commandite).....	80.00 \$
105	FQM (Assurances).....	59 042.54 \$
106	Fourniture Grenier (Certificat cadeau).....	25.00 \$
107	GLS (Frais de messageries).....	153.95 \$
108	Groupe conseil Novo (Frais de gestion).....	3 256.69 \$
109	H2Lab.....	537.05 \$
110	Harnois Énergies (Dièsel).....	13 481.88 \$
111	Pharmacie Hugo Denoncourt (Masques).....	53.41 \$
112	Hydro-Québec.....	16 520.59 \$
113	Imprimerie Harricana (Enveloppes).....	403.56 \$
114	Info Page Inc. (Gardiennage téléphonique).....	104.45 \$
115	Intermarché Barraute (Repas pompier/Restaurant aréna).....	650.08 \$
116	It Cloud (Microsoft 365).....	18.40 \$
117	La Maison des Jeunes Le Kao (Dons).....	150.00 \$
118	L'Accueil Amos (Commandite).....	200.00 \$
119	Lamoureux DL (Mont-Vidéo).....	10 484.17 \$
120	Larouche Bureautique (Renouvellement Content Central/Entente).....	2 618.97 \$
121	Les Entreprises Hardy (Essence/Certificat cadeau/Dièsel).....	2 284.81 \$
122	Lévesque, Vincent(Abonnement Canva/Déplacements).....	78.98 \$
123	Logiciel Sport-Plus (Logiciel des loisirs).....	1 149.75 \$
124	Mécanique Gélinas (Essence/Dièsel/Huile/Certificat cadeau).....	1 601.48 \$
125	MRC d'Abitibi (Redevances).....	197.40 \$
126	Municipalité de Landrienne (Compost novembre et décembre 2021).....	2 114.20 \$
127	Pages Jaunes (Communications).....	56.17 \$
128	Pneu GBM ( Pièce Mac 001).....	1 068.97 \$
129	Poste Canada (Timbres).....	1 586.65 \$
130	Propane Élite.....	1 215.36 \$
131	Publicité Marie C (Correction câdre).....	50.99 \$
132	Revenu Québec (Janvier 2022).....	18 873.86 \$

133	Rock F.A.B (Entretien réparation).....	5 460.00 \$
134	Roy, Yvan (Frais de déplacement).....	180.00 \$
135	SAAQ (Vignettes de conformité).....	66.00 \$
136	Salaires (Élus et employés).....	46 829.12 \$
137	SNC Lavalin (Honoraires professionnels).....	517.68 \$
138	SPI Sécurité (Bottes/gants).....	573.05 \$
139	SSQ Groupe Financier (Prime assurance employés Février 2022).....	2 059.63 \$
140	Stéphane Signouin (Pompier).....	225.00 \$
141	Strongco (Filtre/Printed circuit board).....	2 596.38 \$
142	Télébec.....	26.81 \$
143	Télédistribution Amos.....	505.47 \$
144	TEM Entrepreneur Général (Libération finale de 10 %).....	41 043.77 \$
145	Therrien, Raymond (Entretien ménager).....	828.32 \$
146	Tremblay, Laurence (Frais de déplacement).....	100.00 \$
147	UAP (Shaft/Gasket/Connecteur/Prestone/Courroie/Alternateur/Fitting/ Huile).....	2 250.87 \$
148	Ultramar Parkland (Pièces/Changer brûleur sur fournaise/Propane).....	5 960.04 \$
149	Vidéotron.....	513.12 \$
150	Wolseley Canada (Clapet poste de pompage #1/Aqueduc village).....	1 161.25 \$
151	Zip Lignes (Support panneau/Bloc espaceur).....	219.51 \$
	<b>Total.....</b>	<b>301 085.94 \$</b>

Madame Laurence Tremblay, adjointe administrative, informe les conseillers que les déductions à la source de la municipalité sont payées et à jour auprès des deux paliers gouvernementaux.

### **CORRESPONDANCE**

#### **MTQ (COMMUNIQUÉ)**

Le ministère des Transports du Québec informe par communiqué les investissements routiers et aéroportuaires 2022-2024.

#### **CABLEAMOS – TÉLÉDISTRIBUTION AMOS INC.**

Migration des services de Cableamos à partir du 31 mars 2022.

### **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Espace réservé au public.

### **SUIVI**

#### **MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (AIDE FINANCIÈRE)**

Nous avons reçu l'acceptation d'une aide financière pour le projet de Skatepark. La subvention accordée est de 100 000 \$.

#### **MAMH (DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES)**

La greffière-trésorière adjointe informe les membres du Conseil qu'elle a transmis, via le site du MAMH, la déclaration des intérêts pécuniaires en date du 4 février 2022. Le dossier a été jugé complet.

#### **TAUX D'ENDETTEMENT**

En suivi du conseil de février 2022, le ratio d'endettement est de 1,20.

#### **FORMATION SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE DES ÉLUS**

Mme Beaugard vérifiera auprès de la Fédération québécoise des municipalités afin de voir si une autre formation en présentielle serait offerte pour les élus.

#### **CMQ (TRANSMISSION DU RAPPORT FINANCIER)**

Information donnée suite à la transmission du rapport financier

#### CPTAQ (DOSSIER # 430647)

Suite à une demande faite à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant les cadastres 5 378 499-P et 5 846 507-P, afin d'avoir leur autorisation pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit l'exploitation d'une gravière incluant un chemin d'accès, Mme Beauregard informe les membres du Conseil qu'une réponse a été favorable.

**RENCONTRE DIRECTION ÉCOLE NATAGAN ET DIRECTION GÉNÉRALE CSSH**  
Suite à une rencontre avec la direction de l'école secondaire Natagan et la direction générale du Centre de services scolaire Harricana, il a été convenu que d'autres méthodes seront étudiées afin de ne pas perdre nos élèves et nos enseignants en Mathématique et Sciences fortes.

2022-0314-060

#### RENCONTRE DESJARDINS

Attendu que la Municipalité de Barraute avait une entente de partenariat pour le projet « Aréna Desjardins de Barraute » qui s'est terminée le 31 décembre 2021;

Attendu que la Municipalité a reçu, par courrier recommandé, la résiliation de fin d'entente de partenariat avec la Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi;

Attendu que la Municipalité peut soumettre de nouvelles demandes en lien avec leurs priorités d'investissement comme indiqué sur le site web de la caisse;

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par Guy Gignac et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute ne désire pas renouveler l'entente de partenariat pour le projet « Aréna Desjardins de Barraute » qui est échue depuis le 31 décembre 2021.

#### DOCUMENT MONT-VIDÉO (ENTRETIEN 2021)

Mme Josée Beauregard dépose un rapport concernant les dépenses sur l'entretien du réseau d'égout et d'eau potable pour le secteur Mont-Vidéo de l'année 2021.

#### REDEVANCES RECYC-QUÉBEC 2021

La greffière-trésorière adjointe informe les membres du Conseil qu'un versement sur la compensation 2021 dans le cadre du régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables a été déposé au montant de 67 754,08 \$.

#### ÉQUITÉ SALARIALE

Mme Sylvie Trudel, mandaté par le Conseil, a procédé à la mise à jour sur l'équité salariale. L'évaluation du maintien est affichée depuis le 14 mars 2022.

#### **AUTRE INFORMATION**

Aucune autre information n'est ajoutée.

#### **SUIVI DES DOSSIERS DES CONSEILLERS**

##### M. GUY GIGNAC, DISTRICT # 3

Il informe les membres du Conseil qu'une aide financière auprès du ministère de l'Éducation a été accordée au montant de 100 000 \$ pour notre projet Skatepark. De plus, une aide financière de 30 000 \$ sera demandée à la MRC d'Abitibi dans le cadre du projet structurant pour améliorer la qualité de vie.

La Fabrique désire nous offrir leur terrain à 1,00 \$ afin de réaliser ce projet et y installer d'autres activités. Une rencontre avec le comité d'embellissement est prévue en mars. Plusieurs bénévoles devraient participer à ce projet.

##### MANON PLANTE, DISTRICT # 5

Des rencontres mensuelles auront lieu pour le Comité des Loisirs.

2022-0314-061

**RÈGLEMENT # 180 CONCERNANT LES DÉCHETS DOMESTIQUES, LES MATIÈRES NON RÉCUPÉRABLES, LES MATIÈRES RÉCUPÉRABLES ET LES MATIÈRES COMPOSTABLES**

Lecture faite, il est proposé par M. Guy Gignac, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute adopte le règlement # 180 concernant les déchets domestiques, les matières non récupérables, les matières récupérables et les matières compostables.

2022-0314-062

**RÈGLEMENT # 181 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

Lecture faite, il est proposé par M. André Gonthier, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute adopte le règlement # 181 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

2022-0314-063

**RÈGLEMENT # 182 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR L'ACHAT D'UN CAMION POUR COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, RECYCLABLES ET COMPOSTABLES**

Lecture faite, il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute adoption le règlement d'emprunt # 182 pour l'achat d'un camion pour les collectes des matières résiduelles, recyclables et compostables.

**RÈGLEMENT # 183 RELATIF AU STATIONNEMENT (AVIS DE MOTION)**

Avis de motion reporté à une autre séance.

**PROJET DE RÈGLEMENT # 183 RELATIF AU STATIONNEMENT**

Ce projet de règlement est reporté à une séance ultérieure.

2022-0314-064

**RÈGLEMENT # 184 RELATIF À LA CIRCULATION DES CAMIONS, DES VÉHICULES DE TRANSPORT D'ÉQUIPEMENT ET DES VÉHICULES-OUTILS (AVIS DE MOTION)**

Avis de motion est donné par M. Joël Jobin, qu'au cours de cette même séance le projet de règlement a été déposé et qu'à la séance du 4 avril prochain, le règlement sera présenté.

2022-0314-064.1

**PROJET DE RÈGLEMENT # 184 RELATIF À LA CIRCULATION DES CAMIONS, DES VÉHICULES DE TRANSPORT D'ÉQUIPEMENT ET DES VÉHICULES-OUTILS**

Lecture faite, il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute adopte le projet de règlement # 184 relatif à la circulation des camions, des véhicules de transport d'équipement et des véhicules-outils.

2022-0314-065

**CHANGEMENT DE SIGNATAIRE DE CHÈQUES**

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu de nommer M. Hamid Bekda, directeur général et greffier-trésorier, à signer les chèques, et tout autres documents aux institutions financières, pour et au nom de la Municipalité de Barraute. De radier le nom de M. Alain Therrien, qui n'est plus à l'emploi dans la municipalité.

**DESJARDINS (DÉPÔT DE PROJET)**

Un projet sera déposé en avril prochain afin qu'une aide financière auprès de la Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi soit octroyée pour des infrastructures à l'Aréna et pour le

projet Skatepark. Ce sujet sera présenté à la prochaine séance qui est prévue le 4 avril prochain.

### **ACHAT DE TABLETTE IPAD**

Vu les corrections d'adresses courriels des élus, les membres du Conseil décident d'attendre avant de changer leurs équipements.

2022-0314-066

### **DEMANDE D'UN CITOYEN (CIRCULATION RAPIDE SUR CHEMIN MONT-VIDÉO)**

Attendu que la Municipalité de Barraute a reçu une demande d'un citoyen concernant la circulation rapide dans le secteur du chemin Mont-Vidéo;

Attendu qu'un panneau de signalisation indiquant la vitesse maximale à 50 km/h est déjà installé depuis plusieurs années;

Attendu que même avec la présence de ce panneau, la circulation demeure toujours trop rapide;

Attendu qu'il serait préférable de remplacer ce panneau afin d'assurer une sécurité pour tous en y installant un panneau montrant une vitesse maximale à 30 km/h;

Il est proposé par M. André Gonthier, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu de mandater le directeur des travaux publics afin de remplacer le panneau indiquant la vitesse maximale permise à 30 km/h.

### **DEMANDE D'UN CITOYEN (AJOUT DE LAMPADAIRES RANG 6-7 OUEST)**

Suite à la réception d'une lettre d'un citoyen demandant d'ajouter plus d'éclairage dans le rang 6 et 7 Ouest, les membres du Conseil décident de faire vérifier les lieux par notre directeur des travaux publics avant d'entreprendre l'installation de lampadaires.

### **NORDIKEAU (OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR VÉRIFICATION DES DÉBITMÈTRES 2022)**

Nous avons reçu une offre de services professionnels pour la vérification des débitmètres avec Nordikeau. L'offre se détaille comme suit :

- Un coût annuel au montant de 4 100,00 \$
- Un coût avec option de 3 ans (2022, 2023 et 2024) : 2 950,00 \$

Un rapport complet nous sera remis pour chaque instrument vérifié. Ce sujet est reporté à la prochaine séance car le directeur des travaux publics attend une autre soumission de la part de Les compteurs Lecompte.

2022-0314-067

### **RESEAU BIBLIO (RECONNAISSANCE DU BÉNÉVOLAT – BIBLIO)**

Attendu que le Réseau Biblio nous a fait parvenir la liste des bénévoles émérites à la bibliothèque de Barraute et considère que la reconnaissance est essentielle au maintien de la motivation des bénévoles et que dans cet esprit, sollicite la participation financière de la Municipalité afin de concrétiser conjointement ces gestes de gratitude;

Attendu que les bénévoles émérites de notre bibliothèque municipale qui sera soulignée cette année sont Mme Marie-Paule Laplante pour ses 35 ans de bénévolat avec la remise d'un certificat cadeau de 40 \$, Mme Claire Voyer pour ses 30 ans de bénévolat avec la remise d'un certificat cadeau de 35 \$ et Mme Lilaine Cayouette pour ses 15 ans de bénévolat avec la remise d'un porte-document.

Attendu que les membres du Conseil sont en parfait accord avec ces gestes de gratitude;



Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute avise la direction du Réseau Biblio qu'elle accepte de contribuer financièrement, pour la somme de 75 \$ à cette activité de reconnaissance.

2022-0314-068

**MITSUBISHI HC CAPITAL (MODIFICATION AU CONTRAT)**

- Attendu que la Municipalité de Barraute est admissible à un Programme de réduction de mensualité sur le camion Peterbilt 340 2008 (Contrat # 509749);
- Attendu que ce programme permet la révision d'ententes actives financées avec leur institution et facilite l'injection de liquidité;
- Attendu que Mitsubishi HC Capital Canada a informé le directeur général concernant trois (3) modalités auxquelles nous étions admissibles;
- Attendu qu' il reste un terme de quarante-quatre mois à déboursier pour ce camion;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu, qu'après calcul, il est préférable de rester avec la même entente mensuelle pour un terme de quarante-quatre mois restant au coût de 2 331,76 \$ plus les taxes.

2022-0314-069

**RÉSOLUTION SUR LES GARDERIES**

- Attendu que la Municipalité de Barraute a adopté la résolution # 2022-0110-007 à la séance du 10 janvier 2022 concernant la subvention pour les nouvelles garderies;
- Attendu qu' il faut apporter des correctifs afin d'avoir une procédure pour transmettre cette subvention;
- Attendu que la Municipalité de Barraute est en pénurie de garderies;
- Attendu que la Municipalité désire offrir aux nouvelles garderies une subvention jusqu'à concurrence de 3 000 \$ afin d'inciter les citoyens à ouvrir une garderie gouvernementale ou privée;
- Attendu que cette subvention est admissible pour les nouvelles garderies responsables de six (6) enfants;
- Attendu qu' une première subvention au montant de 1 000 \$ sera versée automatiquement lors de l'ouverture de celle-ci sur demande de certains documents, comme par exemple le certificat d'ouverture homologué, le certificat du Ministère de la Famille et/ou tout documents jugés admissibles;
- Attendu que la deuxième partie de la subvention au montant de 1 000 \$ sera versée à la deuxième année de service et que la troisième et dernière partie de 1 000 \$ sera remis à la troisième année de service;

Il est proposé par M. André Gonthier, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu de modifier la résolution déjà existante afin d'inciter les citoyens à s'ouvrir une garderie que ce soit gouvernementale ou privée en leur offrant cette aide.

2022-0314-070

**MONT-VIDÉO (TRANSFERT DES INFRASTRUCTURES ÉGOUTS ET AQUEDUC)**

- Attendu que la Municipalité de Barraute a reçu une résolution du Conseil d'administration de la Corporation du Mont-Vidéo nous demandant le transfert des infrastructure égouts et aqueduc en y incluant également les infrastructures actuelles du Camping (égouts et aqueduc);
- Attendu que suite au rapport d'évaluation fait par SNC Lavalin, la Corporation du Mont-Vidéo désire demander une étude préliminaire des coûts pour rendre conforme les infrastructures de traitement des eaux usées selon les plus récentes notes du ministère de l'Environnement;

- Attendu que la corporation du Mont-Vidéo est un organisme privé possédant leurs propres infrastructures;
- Attendu que les membres du Conseil ne sont pas intéressés d'acquérir les infrastructures d'égouts et d'aqueduc appartenant à la Corporation du Mont-Vidéo vu les installations non-conformes et qu'aucun revenu nous sera versé;
- Attendu que la Municipalité de Barraute continuera d'entretenir les infrastructures pour les condos seulement;

Il est proposé par M. Guy Gignac, secondé par M. André Gonthier et unanimement résolu de ne pas accepter l'offre pour le transfert des infrastructures des égouts et d'aqueduc de la Corporation du Mont-Vidéo.

### **SALLE D'ARCHIVES (PRABAM)**

Les membres du Conseil énumèrent les travaux à exécuter pour la salle d'archives. Voici les travaux à effectuer :

- Peinturer le plancher;
- Fabrication d'un plafond;
- Installation de lumières;

La secrétaire à la direction générale est mandatée pour s'occuper de ce projet. Par contre, ils veulent avoir des soumissions détaillées de différents entrepreneurs. Ces soumissions seront déposées à une séance ultérieure.

2022-0314-071

### **ADRESSES COURRIELS**

- Attendu que quelques adresses courriels ne sont pas accessibles, conformes ou professionnelles;
- Attendu que suite à plusieurs départs, il est impossible de retrouver tous les anciens mots de passes;
- Attendu qu'il serait préférable d'avoir des adresses courriels identiques comme par exemple [maire@municipalitedebarraute.com](mailto:maire@municipalitedebarraute.com);
- Attendu qu'une soumission a été demandée à Gyva afin de rectifier le tout au coût de 190 \$ par compte Microsoft;
- Attendu que nous possédons environ dix-sept (17) adresses courriels actives;
- Attendu que la Municipalité serait éligible à une subvention pour dix (10) comptes gratuits;
- Attendu qu'il serait préférable de bien vérifier si le tout fonctionnerait bien sur les tablettes des élus;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu d'accepter la soumission de Gyva à 190 \$ par compte Microsoft non subventionné en s'assurant que le tout soit compatible avec les tablettes des élus.

2022-0314-072

### **DATE ÉLECTION PARTIELLE**

- Attendu que à la suite du décès de M. Roy, maire, des élections partielles devront être enclenchés;
- Attendu que nous avons reçu le calendrier électoral municipal par Élections Québec;
- Attendu que la date du scrutin est le 19 juin 2022;

Il est proposé par M. André Gonthier, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu d'accepter le calendrier électoral municipal indiquant que le 19 juin 2022 sera la date du scrutin pour l'élection partielle vu le décès de Monsieur le Maire.

### **PLAN DE MESURE D'URGENCE**

Le plan de mesure d'urgence en sécurité civile est déjà débuté par l'inspecteur municipal. Dès la rédaction complète, une mise à jour sera effectuée afin d'inclure le nouveau conseil municipal.

2022-0314-073

### **ARÉNA (EXCEPTION À LA POLITIQUE DE TARIFICATION)**

- Attendu que la Foire du camionneur de Barraute organise depuis quelques années un tournoi de hockey social à l'Aréna Desjardins de Barraute;
- Attendu que ce tournoi à pour but d'amasser des fonds qui serviront à être redistribués dans les projets des organismes locaux et régionaux;
- Attendu que la politique de tarification municipale 2022-2023 pour l'utilisation des infrastructures sportives et récréatives a été adopté lors de notre dernière séance;
- Attendu que les membres du Conseil demandent d'ajouter la permission d'acquisition de permis de réunion à usage unique dans la salle de l'Aréna Desjardins à cette politique de tarification et ce, uniquement pour le tournoi de hockey social de la foire du camionneur de Barraute Inc;
- Attendu que la Foire du camionneur s'engage à remettre 40 % des profits nets en vente relative au bar à la Municipalité de Barraute conformément à la politique de tarification ainsi que l'état financier de ce tournoi devra être remis annuellement comme pièce justificative.

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu d'apporter une exception à la politique de tarification municipale 2022-2023 en ajoutant la permission d'acquisition de permis de réunion à usage unique uniquement pour le tournoi de hockey social de la Foire du camionneur de Barraute.

### **ARÉNA (POLITIQUE D'AFFICHAGE PUBLICITAIRE)**

La greffière-trésorière adjointe informe les membres du Conseil sur la politique d'affichage publicitaire dans les installations sportives de la Municipalité de Barraute. Par contre, suite à un questionnement concernant la fabrication du panneau publicitaire, la politique est remise à la prochaine séance pour adoption.

2022-0314-074

### **CLIC-SÉOUR (REVENU QUÉBEC)**

Attendu que l'autorisation des membres du Conseil municipal est requise pour l'utilisation de Mon Dossier – Entreprise auprès de Revenu Québec par M. Hamid Bekda, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Barraute;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu d'autoriser M. Hamid Bekda, directeur général et greffier-trésorier pour et au nom de la Municipalité de Barraute, ci-dessous décrite « l'entreprise » à :

- Gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- Remplir et à assumer les rôles et responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- Consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées,

courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne.

2022-0314-075

### **COMITÉ DE SUIVI LITHIUM AMÉRIQUE DU NORD (NOMINATION)**

Attendu que M. Roy siégeait au sein du Comité de suivi Lithium Amérique du Nord;

Attendu que suite à son décès, la Municipalité de Barraute devra nommer une autre personne désignée pour assumer ces fonctions;

Attendu que Mme Marie-Joëlle Desrosiers a été nommé pro-maire suppléante;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu de nommer Mme Marie-Joëlle Desrosiers, pro-maire suppléante à siéger au sein du comité de suivi Lithium Amérique du Nord en attendant les élections partielles.

### **VARIA**

2022-0314-076

### **Modification au procès-verbal du 07 février 2022**

Conformément à l'article 202.1 du Code municipal du Québec, la soussignée, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Barraute, apporte une correction à la résolution # 2022-0207-032 de la Municipalité de Barraute, puisqu'une erreur sur le montant de la contribution de l'école de karaté Shotokan a été insérée.

La correction est la suivante :

Que la Municipalité de Barraute alloue une aide financière de 320,00 \$ à l'école de karaté Shotokan en commandite dans le cadre pour l'achat de quatre (4) matelas de frappe.

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu d'autoriser la greffière-trésorière adjointe à faire parvenir un chèque au montant de 170,00 \$ à l'école de karaté Shotokan afin de lui verser la totalité de sa commandite.

### **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Cette section est réservée au public.

2022-0314-077

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu de lever la présente assemblée à 22 h 29.

---

Mme Marie-Joëlle Desrosiers  
Pro-maire suppléante

---

Madame Josée Beauregard  
Greffière-trésorière adjointe